



Doc. 15742
24 avril 2023

Mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 11, insérer le paragraphe suivant:

«L'Assemblée souligne que la Fédération de Russie a toujours l'obligation d'exécuter les arrêts de la Cour et salue la décision du Comité des Ministres de poursuivre sa surveillance de la mise en œuvre des arrêts concernant la Fédération de Russie.»

Déposé par:

VLASENKO Sergiy, Ukraine, PPE/DC
HISPÁN Pablo, Espagne, PPE/DC
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
STIER Davor Ivo, Croatie, PPE/DC
ULLRICH Volker, Allemagne, PPE/DC

1. 2023 - Deuxième partie de session

